

# Maintien de l'agriculture dans la Boucle de la Lys



## Chiffres clés

76 ha sur 1 commune

46 ha en prairies naturelles  
dont 36 ha humides

8 exploitants agricoles

- SAU moyenne : 134 ha
- Surface en prairie moyenne : 39 ha

Polyculture-élevage avec une  
prédominance d'éleveurs laitiers

5 exploitants engagés dans le PMAZH  
en 2018



## Type de milieux naturels

### Prairies de fauche inondables

**Flore patrimoniale** : l'œnanthe à feuilles de silaüs (œnanthe silaifolia), le Silaüs des prés (Silaum silaus) et la Stellaire des marais (Stellaria palustris)

**Faune patrimoniale** : le Criquet margine (Chorthippus albomarginatus), Cigogne blanche (Ciconia ciconia) et le Râle des genêts (Crex crex) entendu une année

**La Boucle de la Lys** est située à l'extrémité ouest de la commune d'Erquinghem-Lys, au lieu-dit « les Grands Prés ». Elle correspond à des prairies inondables situées dans le lit majeur de la Lys, entre l'ancien méandre de la Lys et son cours désormais canalisé. Les services rendus par ces prairies tant du point de vue de la conservation de la biodiversité que de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau sont reconnus.

Le site, longtemps voué à l'agriculture extensive qui caractérisait les prairies humides de la vallée de la Lys (prairies de fauche), a été largement modifié par les aménagements fonciers (creusement du canal de la Lys, installation de pylones électriques, construction d'une ligne TGV) et l'intensification des pratiques agricoles (retournement des prairies, drainage, intrants, etc.).

Les végétations humides les plus typiques ne subsistent plus que dans les prairies exploitées extensivement ou en bordure des fossés et des mares. La présence, certes localisée, d'espèces d'intérêt patrimonial illustrent les potentialités importantes de restauration des prairies hygrophiles. Le paysage typique de la vallée de la Lys, occupé par les prairies plantées de saules blancs taillés en têtards, de quelques arbustes et haies et ponctuées de mares prairiales, a également été fortement dégradé.

L'enjeu sur ce territoire est de maintenir et de favoriser le développement de pratiques agricoles compatibles avec la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie



## Actions menées

- **Restaurer une mosaïque de paysage** (restauration d'une zone de frayère, reconversion de 10 ha en prairies, restaurer le maillage bocager par la plantation d'un réseau de haies, d'arbres isolés et de 2 vergers de fruitiers d'espèces régionales)
- **Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales** (audit technico-économiques, suivi agro-écologiques de prairies humides, accompagnement dans la gestion du parasitisme)
- **Mieux connaître, préserver le patrimoine naturel** (suivi des habitats naturels et des espèces, cartographie des prairies humides)
- **Mieux connaître, préserver le patrimoine naturel** (suivi des habitats naturels et des espèces, actions de communication et de valorisation, projet de mise en place d'une association des usagers).



Râle des genêts



Criquet margine



Oenanthe à feuilles de silaüs



Partenaires financiers : Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais, Avenir Conseil Elevage, Vét'el

## Contact

Agence de l'Eau Artois-Picardie  
Loïg MÉTÉRON - Chargé d'interventions - 03 27 99 90 05  
l.meteron@eau-artois-picardie.fr



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable